

Le problème des Batutsi, Bahutu et Batwa

(Bigirumwami, 5 septembre 1958)

Source : C.I.E.R.

C'est en ordre principal pour situer avec clarté les contours du problème des Batutsi-Bahutu et Batwa que je vous adresse cette lettre afin qu'ensemble, cette fois en toute connaissance de cause, en toute objectivité et d'une façon constructive, nous nous attelions tous à la solution du problème que nous ne gagnons rien à vouloir ignorer.

Je procéderai pour ma part par quelques questions qui aideront le lecteur et surtout les responsables de nos destinées à rechercher les données exactes du problème.

1° Le premier point à élucider dans cette controverse me semble être d'établir certaines notions qui devraient d'ailleurs relever des spécialistes de l'ethnologie : Qu'est-ce qu'un « Muhutu » ? Qu'est-ce qu'un « Mututsi » ? Qu'est-ce qu'un « Mutwa » ? Sur quels critères se fonder pour en donner les définitions ? Sont-ce des critères physiques, raciaux ou des critères sociaux et économiques ? J'en donne pour preuve le fait des populations quasi totalement mêlées par le truchement des mariages, des territoires ou régions de Nyanza-Nduga, de Kigali-Buganza, de Kibuye et du Kinyaga. J'aimerais d'ailleurs savoir ce qu'en pensent les habitants de ces régions. Ils auraient pour le moins de la peine, rien qu'en se fondant sur les caractères spécifiquement physiques et raciaux, de repérer à vue ceux qui parmi eux sont Bahutu, Batutsi ou Batwa. Il a fallu qu'on me le dise, sans trop me convaincre, pour que je concède que les Batwa du Kabagali (Territoire de Nyanza) sont réellement des Batwa et non des Batutsi !

Je me permettrai de vous parler de mon propre cas, et à ce titre d'exemple pour illustrer l'inanité des critères physiques et bien des fois sociaux et économiques : il n'y a guère j'étais convaincu, bien qu'avec réserves, que j'étais un mututsi. Je suis revenu de cette conviction boiteuse en lisant le livre du R.P. Delmas : « Noblesse au Ruanda ». L'auteur fait remarquer avec clarté que le clan (le mien) ou la famille des Bagesera n'est pas constitué par des Batutsi mais bien plutôt que ses membres sont des Bahutu. Si bien que j'aimerais voir établir quels sont les Bahutu, quels sont les Batutsi, quels sont les Batwa, afin que toute cause de discorde et de la soi-disant discrimination puisse être éliminée par la base.

2° J'en arrive à une seconde question : celle des « manifestes » qui sont à la mode. Les Bahutu en ont rédigé un, les Batutsi de même. Il paraît que les Batwa ont le leur. Je n'ai pas l'honneur de le connaître. Je me demande et je vous demande : Quelles sont l'origine et la cause de ces manifestes ? Que visent-ils ? A qui s'adressent-ils ? Contre qui, contre quoi s'insurgent-ils ? Les Bahutu s'adressent, n'est-ce pas, aux Batutsi ? Mais est-ce à tous ceux qui portent l'étiquette de Batutsi ? Est-ce à un petit groupe ? Est-ce spécifiquement aux chefs de province qui ne sont au Ruanda qu'une poignée de 52 personnes ? Est-ce aux sous-chefs et à leurs aides atteignant à peine le nombre de mille ? Le manifeste des Batutsi est-il une réplique au manifeste des Bahutu ? Ici encore il importe de bien délimiter les objectifs du manifeste. Les Batutsi, que veulent-ils au juste par leur manifeste ? Et les Batwa, que veulent-ils ?

a) En attendant la définition de nos Batutsi, Bahutu et Batwa, je pense qu'il est inutile de chicaner sur les critères physiologiques ou autres, dont nos parents eux-mêmes ne sauraient pas donner des raisons suffisantes.

b) Quant à ce qui concerne la controverse relative à des données engageant la vie sociale ou économique du pays, telles les vaches, les chèvres, les domaines fonciers, le « kazi » (travaux plus

ou moins forcés pour le bien de la communauté), il existe des instances habilitées pour trancher les différends y afférant. Il est loisible à tous de faire appel, soit aux tribunaux, soit au Mwami, au Résident, voire au Gouverneur du Ruanda-Urundi.

c) Le manifeste des Bahutu - j'en parlerai davantage parce qu'il a un certain mérite : celui d'être à certains égards plus clair que celui des Batutsi, mais hélas ! à mon sens, sans être nécessairement plus constructif - s'adresse apparemment aux Batutsi. Je repose la même question que ci-dessus : est-ce à tous les Batutsi ? Est-ce à un groupe de Batutsi ? Pourquoi et à quelles fins ? Quel intérêt un tel manifeste comporte-t-il pour l'intérêt du pays ? Le manifeste affirme que les Batutsi se sont à eux seuls attribué l'administration totale du pays ! Ici encore il me semble qu'il faut se prémunir contre des préjugés ou des préventions. C'est nettement s'écarter de l'élémentaire objectivité que de parler des Batutsi au pluriel. Combien sont-ils au pouvoir et combien de Batutsi qui y aspirent plus que les Bahutu ?

Soyons réalistes et constructifs dans nos réclamations. Recherchons objectivement les causes des tensions éventuelles dans la vie sociale, politique et économique du pays. Il me semble, en effet, que ni les Bahutu, ni les Batutsi, ni les Batwa n'osent aborder de face les difficultés qu'ils rencontrent : ou bien ce sont les Batutsi qui sont en faute, ou bien ce sont les Batwa, ou bien les Bahutu, ou enfin l'administration indigène et européenne ? Il faudrait plutôt faire nettement le point, établir les responsabilités, et ensemble rechercher les solutions qui s'imposent, sans perdre de temps à chicaner, alors que de tous côtés ce n'est certes pas la bonne volonté qui fait défaut...

Le fond du problème semble être le fait que, vu l'évolution actuelle du Ruanda, beaucoup de personnes : Bahutu, Batutsi, sans doute aussi Batwa, voudraient prendre une part active, effective, aux affaires politiques, sociales et économiques du pays. Pourquoi dès lors ne pas s'adresser directement aux responsables des destinées de notre pays, c'est-à-dire le Mwami, le Résident, le Gouverneur du Ruanda-Urundi ou le Gouvernement Belge ?

La question du « Kazi »

d) Une autre question soulevée par le manifeste en question : le « kazi » (travail plus ou moins forcé pour le bien de la communauté).

Peut-on en toute objectivité en attribuer la responsabilité à une quelconque collectivité de Batutsi ? Ceux-ci en sont-ils exempts ? N'en souffrent-ils pas peut-être plus que les Bahutu ? Qu'il suffise pour s'en rendre compte de considérer les causes des nombreuses émigrations en Uganda, au Tanganyika et au Congo. Quels sont ceux qui en sont davantage sujets ?... Il ne semble pas dès lors indiqué de proposer une solution comme celle-ci : « La première solution est un esprit ... Qu'on abandonne la pensée que les élites ruandaises ne se trouvent que dans les rangs hamites. » Il faut, à mon sens, considérer les faits, et à partir de ceux-ci émettre des solutions dénuées de passions, et d'intérêts inavouables. Qui sont les responsables de la situation qui est à l'origine de la controverse ? A qui s'en prendre si l'esprit et la pensée sont que l'élite ruandaise est dans les rangs des hamites ? Les Bahutu qu'ont-ils fait pour lutter contre cet esprit ?

La question scolaire

e) Le manifeste des Bahutu enfin, parle de la question scolaire et dit entre autres choses ceci : « Jusqu'ici la sélection qui se fait au stade secondaire et supérieur (dans les écoles) crève les yeux ». La sélection, d'après le manifeste, semble se faire en faveur des enfants Batutsi. A ceci il est relativement aisé d'apporter réponse : Je poserai au préalable une question : qui pourrait affirmer, preuves à l'appui, que dans les écoles des degrés secondaire et supérieur sont constitués par des enfants de véritables batutsi ? Seuls les enfants du groupe intermédiaire, ni batutsi, ni bahutu, peuplent les écoles supérieures. Rares sont les enfants des véritables batutsi et rares sont les enfants du peuple dans ces écoles supérieures. Encore une fois, à qui s'en prendre ? Aux Batutsi ? Aux parents ? Au gouvernement ? Aux missions ? En ceci, il faut plutôt établir la part des responsabilités et des possibilités : responsabilités du côté des parents plus ou moins exigeants à l'égard de leurs enfants, c'est-à-dire qui s'intéressent plus ou moins aux études de leurs enfants, responsabilités et

possibilités à l'égard de la direction des écoles. D'ailleurs, par manque de locaux et de corps professoral en suffisance, je suis bien placé pour le savoir, il suffit de se bien renseigner pour savoir que dans nos écoles secondaires les critères d'âge et de résultats scolaires seuls jouent, indépendamment de toute considération raciale, sociale ou économique. Seuls ceux parmi les élèves qui ont donné satisfaction entière dans le degré primaire, grâce pour une certaine part aux parents, peuvent prétendre accéder aux écoles secondaires et supérieures. Il serait normal que ceux qui ont rempli ces conditions et n'ont pas été ensuite satisfaits, s'en plaignent au Mwami, au Résident et au Gouverneur. Il est inopérant de s'adresser à une tierce personne, fût-ce même à un groupement, à une collectivité !

Bien chers compatriotes, excusez-moi de vous avoir encombrés de toutes ces réflexions qui sont l'objet de mes préoccupations en tant que Ruandais, et en tant qu'Evêque Ruandais. J'estime cependant qu'il faut une fois pour de bon faire le point, écarter dans le pays et dans nos rapports avec les voisins toute cause de discorde, de tension, voire de haine. L'évolution très rapide que traverse notre pays ne doit pas et ne peut pas nous aveugler au point de méconnaître des réalités telles que sont les différences sociales et économiques. Le tout pour nous doit consister à les envisager dans la vérité, la justice, la charité.

Encore une fois, « là où est la charité et l'amour, là Dieu est ».

Mgr Al. BIGIRUMWAMI

Vicaire Apostolique de Nyundo-Kisenyi Ruanda.

Mon commentaire, compte tenu de la nouvelle controverse sur la question dans les milieux rwandais:

Il y a des recherches qui seraient trop coûteuses pour rien comme le disent certains, c'est-à-dire celles de chercher à aller à l'origine des différences entre des ethnies ou des races. Certes la connaissance humaine doit s'intéresser à tout et puis un problème à la base d'un conflit doit être éclairé. Mais je pense qu'il y a d'autres approches, non proprement scientifiques en tant que telles, et qui jetteraient les bases d'une ébauche de solution d'un contentieux. L'on peut se contenter des résultats de ces approches, tout en attendant que les scientifiques y mettent du leur ne fût-ce que pour étancher la curiosité des uns, mais qu'une approche hautement scientifique ne soit pas considérée comme une priorité au point d'occasionner des coûts inutiles. Il est normal que l'homme s'intéresse à tout pour essayer de comprendre l'univers dans lequel il vit. Les puissances ont débloqué des sommes colossales pour qu'un projet de marcher sur la lune soit réalisé. D'aucune diraient, à quoi bon marcher sur la lune quand les gens meurent de faim dans le reste du monde! Mais l'homme est animal curieux, et cette curiosité est souvent à la base des progrès qui ont rendus facile la vie sur terre. Si Christophe Colomb n'avait pas poussé loin sa curiosité en voulant savoir s'il ne serait pas possible d'atteindre les Indes en naviguant vers l'ouest, la terre des possibilités illimitées comme on dit, qu'est l'Amérique, n'aurait pas vu le jour si tôt. C'est de même que la marche de l'homme sur la lune et la conquête de l'espace, l'homme a pu découvrir des nouvelles possibilités, comme ce placement des satellites en orbite et qui nous fournissent une quantité illimitée d'informations. Que l'on cherche donc à savoir l'origine de la différence entre les Hutu et les Tutsi pour déceler la base du conflit, je trouve que l'approche des sciences exactes est assez inappropriée pour traiter ce problème proprement anthropologique. Ici les historiens et les anthropologues pourraient fournir des explications s'ils le voulaient bien, sans devoir dépenser des sommes exorbitantes pour recourir aux sciences exactes et techniques. Donc, des recherches normales des intellectuels pourraient aboutir aux résultats satisfaisants, malheureusement toujours est-il que les intellectuels sont eux aussi souvent aveuglés pas des idéologies partisans au lieu garder jalousement l'esprit d'objectivité. Qui ne voit pas par exemple que la question hutu-tutsi fut compliquée par la colonisation? Certainement que les gens pouvaient avant l'époque coloniale se considérer comme des Hutu est des Tutsi, mais que cela

devienne un problème très épineux, il faut remonter à l'arrivée du colonialisme. Un argument fort expliquant cette assertion, c'est la théorie coloniale de la supériorité des races. Le colonisateur se considérait en fait comme étant issue d'une race supérieure. Cette théorie était corroborée même par ceux parmi les plus érudits, comme la hiérarchie de l'Église. Pour Mgr Classe par exemple, et qui n'avait point des doutes quant à la supériorité des races, le Tutsi était considéré comme étant le plus proche du blanc que le reste des autres ethnies, donc le plus apte à commander. Pour lui, gagner la caste des chefs (ici entendre le Tutsi), ce aurait facilité la christianisation de tous le pays. (Au fait l'objectif de christianisation a été atteint, mais le conflit aussi totalement déclenché). Certes, il y a des réalités que l'Église elle-même ne pouvait pas saisir, tant tous les anthropologues d'alors soutenaient l'idée de la supériorité de races qui, comme nous le voyons, était une théorie inventée pour faciliter la colonisation. Certains même explicitaient ces théories en se basant sur la bible, et c'est ainsi qu'est né le mythe hamitique par exemple. Évidemment les Tutsi avantagés par cette théorie coloniale ne se sont pas empêchés de tomber dans ce piège leur tendu - ils n'avaient pas de choix d'ailleurs, la parole appartenant au maître du moment qu'était le colonisateur-, et qui visait comme but de pouvoir mâter les masses populaires pour faciliter la tâche coloniale. Pas seulement l'aristocratie, mais aussi le petit Tutsi fut conforté dans cette position de supériorité lui conférée par la colonisation, ce qui a renversé toutes les considérations anciennes en matière de cohabitation des races. Les Tutsi n'étaient pas bien entendu en mesure de contredire les théories des maîtres, étant donné que l'administration à l'ancienne qui pouvait se référer aux traditions fut purement et simplement abrogée. C'est ainsi que les Hutus furent pendant la durée de l'époque coloniale contraints à endurer cette position d'infériorité, constituant ainsi la classe des intouchables et corvéables à merci. C'est ce qui a bien sûr révolté les Hutus évolués vers la fin du colonialisme, et le colonisateur calculant toujours ses intérêts en jeu à ce moment-là, préféra de renverser la situation. Cette fois-ci, c'est le Hutu qui fut avantagé, le Tutsi restant un citoyen de seconde zone. En ces temps-ci que nous vivons, le néo-colonisateur a ré inversé de nouveaux la situation! Le Hutu est retombé à son niveau de citoyen de dernière zone avec le pouvoir du FPR. Pour moi, la grande question est la suivante: A quand les Rwandais déciderons à prendre leurs destinées en main, sans toujours en attendre que des puissances s'ingèrent dans nos affaires intérieures pour nous imposer un pouvoir monopolisé par une ethnie quelconque? Devons-nous réellement attendre des travaux des scientifiques pour éclairer nos différences, afin que nous sachions que des intérêts égoïstes nous amènent à opter pour le monopole quand nous y sommes encouragés par des puissances? Non, le problème Hutu-Tutsi est un problème dérisoire, compliqué seulement pas la recherche des intérêt égoïstes. Quand les gens ne sont pas prêts à partager le patrimoine commun, les conflits peuvent survenir, pas seulement entre des ethnies, mais aussi entre les frères et soeurs, les agriculteurs et les éleveurs, les familles élargies, les patrons et les employés, le capitalisme et le prolétariat, et que sais-je encore. Devons-nous recourir aux recherches scientifiques pour savoir pourquoi les deux frères nés d'un même père sont en éternels conflits, puisqu'ils n'ont pas la volonté de se partager équitablement l'héritage? Il faut revenir plutôt à l'origine du conflit, et reconsidérer ce qui fut à la base de ce refus de partage. Et quand les deux frères comprendront enfin qu'ils ont plutôt intérêt à partager pour vivre en paix ensemble, ils se donneront la main dans la main, et la paix régnera. Il est donc honteux de penser aux traits physiques pour décerner les avantages à tel ou tel groupe. Comme si la valeur d'un homme se limitait à ses traits? Quelle honte que cette théorie d'inégalité des races de laquelle les gens tergiversent encore à se délivrer! Bonne journée.

Theo